



# le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

## s o m m a i r e

Edito

Message du bureau

Nos "amis", la Taupe et le Sanglier...

Triel, commission consultative sur l'eau

Hautil Météo

Pause littéraire, Ainsi parlait Zarathoustra

Réunion de quartier avec la Mairie

Le Collectif pour la sécurité routière passe à l'attaque !

Nuisances aériennes, grand succès pour le CIRENA

Cdrom : La France vue de l'Espace

Le houx, merveille de nos campagnes

Une page d'histoire: le Château de la Tour

Bon appétit ! La soupe aux huîtres

Hautil Pratique

Formulaire d'adhésion

## Nuisances aériennes, grand succès pour le CIRENA

La dernière réunion de quartiers avec la Municipalité a permis de se rendre compte de l'exaspération des Triellois face aux nuisances sonores causées par les avions volant au-dessus de notre région. Nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent à rejoindre notre association qui oeuvre au sein du CIRENA. Le collectif qui lutte contre ces nuisances aériennes a réuni 300 personnes à Conflans-Ste-Honorine pour sa première réunion publique.



## Echos de la vie locale



Ces derniers mois ont été riches en contact avec notre municipalité. Tout d'abord nous avons participé à la commission consultative de services publics locaux consacrés aux services de l'eau .. en déconfiture à Triel mais au moins avons-nous goûtés aux prémices de la démocratie locale.

Malheureusement, lors de la réunion publique de quartier, nos élus sont restés sourds à nos demandes. Promeneurs, adolescents, enfants, cavaliers, cyclistes resteront interdits d'accès à l'ensemble des stades Gaston de Chirac et au chemin rural qui les traverse. Vous trouverez un résumé de ces réunions dans ce numéro du Planitre et un compte-rendu plus détaillé sur notre site internet.

## Activités festives

Septembre a été l'occasion de nous retrouver autour d'un couscous costumé ! La journée orientale, belle mais fraîche, s'est très bien déroulée, tout au plus pouvons-nous regretter la faible participation due à une date tardive.

Octobre, nous avons participé à l'expo nature qui s'est tenue Espace Senet. Production de miel, dernier vigneron de Triel, pêcheurs, mycologues, faune et flore de la région et bien sûr notre stand consacré à notre proposition de charte forestière.



## Edito

### Après la pluie et le brouillard, le beau temps !

Ceux qui ont le loisir de se promener en forêt (dans les parties non interdites, bien sûr) auront constaté l'aspect fantomatique du massif de l'Hautil en cette fin d'automne : Les arbres n'ont presque plus de feuilles, les chemins sont vaseux, les fontis se creusent, les chasseurs tirent à vue et les chiens se roulent joyeusement dans la boue. Il faut sûrement être très mélancolique ou amoureux de la nature pour se risquer dans notre dédale arboré en cette saison. Voici donc un nouveau numéro du Planitre qui va vous permettre d'aborder l'hiver et les fêtes avec les nouvelles de votre association à but non lucratif (sans jeux de mots).

En plus des activités festives (Méchoui, Beaujolais Nouveau, Galette des rois, ...), nous oeuvrons (dans la limite de nos moyens) pour défendre notre cadre de vie contre les nuisances et les tracas (nuisances aériennes injustifiées, eau du robinet polluée, fermeture des stades, insécurité routière, ...). Bref, nous avons du pain sur la planche et besoin (plus que d'habitude) de votre soutien amical pour continuer d'œuvrer pour faire de l'Hautil un petit coin de paradis à proximité des grandes agglomérations. Nous continuons notre stratégie à long terme (une charte pour notre forêt) tout en continuant d'agir au quotidien.

Nous passerons donc discuter avec vous en janvier pour vous expliquer les raisons d'être de notre association et ce que nous faisons pour notre beau massif. N'ayez pas peur lorsque vous nous verrez sonner à votre porte nous ne sommes pas : des témoins de Jéhovah, des vendeurs d'aspirateurs du télé-achat, des recruteurs de la Star Academy ou de la légion étrangère, des terroristes indépendantistes, des collecteurs d'impôts, des demandeurs d'étrennes, ... Mais, tout simplement, vos voisins et vos amis qui aimeraient vous faire partager leurs passions et leur plaisir à protéger ce magnifique lieu que nous avons le plaisir de partager.

Nous aurons également le plaisir de vous offrir un petit calendrier qui vous rappellera notre programme 2005 et les dates de nos futures retrouvailles. Vous pourrez ensuite nous rejoindre en janvier pour déguster une galette des rois et des reines dans le petit chalet près du poney-club. Oublions nos différences et nos différends pour se concentrer sur la richesse de notre diversité. A très bientôt donc et joyeuses fêtes.

Encore merci à tous les membres de notre association et aux autres qui nous ont donné un coup de main en 2004. Ils se reconnaîtront.

Lionel

## Message des membres du Bureau de l'association

Chers amis,

Le nombre insuffisant d'adhérents à jour de cotisation rend de plus en plus difficile l'organisation des activités préparées ou accomplies pour vous par nos bénévoles.

Nous vous rappelons que Bien Vivre à l'Hautil agit principalement dans les domaines suivants :

- préservation du cadre de vie : travaux et aménagements, sécurité routière, qualité de l'eau, etc..
  - défense de l'environnement : nuisances aériennes, propreté du hameau, protection de la forêt, etc..
  - animations de quartier : feu de la Saint-Jean, méchoui, beaujolais nouveau, galette des rois, etc..
- et qu'en plus du site internet hautil.org nous édisons un journal trimestriel " Le Planitre "

Adhérer à notre association, c'est apporter son soutien à une cause d'intérêt général, agir pour améliorer la qualité de votre cadre de vie, défendre votre patrimoine, défendre la sécurité de vos enfants, animer la vie du hameau et préserver l'environnement. Adhérer c'est influencer sur les actions les plus urgentes à mener, chacun de vous peut apporter sa participation.

En adhérent, vous contribuez à motiver nos bénévoles qui agissent pour vous. En adhérent, vous contribuez à rendre notre association plus forte, à faire en sorte que les dossiers qu'elle défend soient mieux entendus par les pouvoirs publics.

Vous pouvez également, si vous le désirez, et si vous le pouvez, vous investir au sein de notre association, en travaillant sur des dossiers qui vous intéressent : sécurité routière, nuisances aériennes, services de l'eau, protection de l'environnement, etc., ou bien en participant à l'organisation de nos manifestations.

En adhérent, vous disposerez, bien sûr, de réductions tarifaires importantes sur l'ensemble de nos manifestations.

Avec vous on peut faire encore plus !

Bien amicalement,

Le bureau de Bien Vivre à L'Hautil.

## Nos " amis ", la Taupe et le Sanglier...

A cette période de l'année, nos jardins, et plus particulièrement nos espaces engazonnés, sont sujets à des agressions souterraines et en surface.

En sous-sol ce sont ces petites bêtes peu connues, les taupes, qui nous créent des misères et en surface c'est le magnifique sanglier qui laboure nos pelouses.



Taupe de l'Hautil (*Talpa europaea*)

Cet article a pour but de vous faire bénéficier de quelques recettes pour se débarrasser des nuisances mais aussi de vous faire mieux connaître la Taupe :

### Description

- Adulte : longueur de la tête et du corps : 12 à 16 cm ; longueur de la queue : 2 à 4 cm ; poids : 60 à 120 g ; la femelle est un peu plus petite et légère que le mâle.

- Animal fouisseur, au corps cylindrique s'achevant par une queue courte, au cou peu marqué, aux "mains" développées en forme de pelle et armées de griffes. Le museau allongé est surmonté d'yeux minuscules et peu fonctionnels. Pavillons auditifs inexistant ;

la femelle a 4 paires de mamelles.

- La fourrure, dense et brillante, de couleur gris foncé à noir sur le dessus du corps, plus claire en dessous, est constituée de poils implantés perpendiculairement à la peau, permettant à l'animal d'avancer ou de reculer dans les galeries sans se trouver à "rebrousse-poil".

### Biologie

- Partout présente en Europe, la Taupe fréquente des habitats variés, à l'exception des terrains fortement sableux. Les terrains cultivés lui conviennent moins bien

que les prairies à sol meuble ou les terrains forestiers (de feuillus), à cause des façons culturales.

- Elle évolue dans un réseau de galeries situées à moins de 15 cm de profondeur mais pouvant s'enfoncer jusqu'à 50 cm. Une partie de ce réseau est quasi permanente et empruntée par des générations successives de Taupes ; en général, elles ne sont pas jalonnées de taupinières : le tracé existant de longue date, l'animal n'a plus de terre à évacuer.

Ces "galeries principales" sont empruntées par de nombreux individus. En revanche, les "galeries de chasse", temporaires, ne sont creusées et parcourues que par un seul individu et ne sont pas réutilisées. Lorsqu'elle creuse ses galeries de chasse, la Taupe évacue les déblais sous forme de taupi-

nières.

- L'ensemble du réseau a une longueur de 100 à 200 m ; il comprend aussi un gîte, comportant un nid de feuilles sèches situé au carrefour de plusieurs galeries, ainsi que des chambres secondaires avec, parfois, des réserves alimentaires.

- La vitesse de déplacement d'une Taupe dans ses galeries est d'environ 1 m par seconde. La capacité de fouissage est d'environ 20 m par jour.

- Uniquement carnivore, ses besoins alimentaires sont élevés : environ son propre poids de nourriture par jour, dont plus de 90% sont représentés par des Lombrics.

- Une ouïe, un sens tactile et un odorat très développés pallient une vue déficiente et lui permettent la détection de ses proies jusqu'à une distance d'environ 10 cm.

### Cycle de vie

- La femelle met bas au printemps, une portée annuelle de 3 à 4 petits, exceptionnellement une seconde.

### Dégâts

- Les activités de fouissement provoquent des dégâts dans les jardins, les espaces verts et les cultures (bouleversement des semis, section des racines, souillure des ensilages, détérioration des engins de coupe...).

Sa prédation vis-à-vis des Lombrics ne modifie guère la densité de population de ces derniers. En revanche, elle aère le sol, remonte en surface les éléments profonds et détruit des larves d'insectes ravageurs. La Taupe est tolérée dans les secteurs où elle ne provoque pas une gêne directe.



Il existe 4 grandes familles de produits pour se débarrasser des taupes :

### Les dispositifs mécaniques

Très efficaces ! Basés sur des mécanismes simples (pinces), ils se posent à l'intérieur des galeries. Un peu de pratique est nécessaire !

### Les traitements par fréquences vibrantes

Ces appareils émettent des vibrations souterraines inaudibles qui ont pour effet d'éloigner les taupes. Leur efficacité couvre un rayon de 30 à 50 mètres environ.

### Les produits chimiques et répulsifs

Les chimiques sont basés sur une substance active appelée l'alphachloralose qui empoisonne la taupe. Traitement réglementé. Les répulsifs quant à eux produisent une odeur que la taupe ne supporte pas.

### Les plantes anti-taupe

Essentiellement l'épurga (euphorba lathyris). Son efficacité est variable selon les endroits. ATTENTION ! Cette plante est toxique et peut engendrer des brûlures (humain et animal).

Bien évidemment nous vous recommandons l'appareil à vibrations qui les fait partir chez le voisin, mais qui ne les tue pas. !

Chacun a le droit de vivre !

### Et les SANGLIERS ?

Comment protéger les pelouses ?

Quelques recettes de nos aïeux, faciles à mettre en place, mais qui datent un peu. Efficacité à vérifier.

Voici, un procédé employé avec succès par un vieux garde chasse :

- Ficher en terre quelques baguettes de 50 à 60 cm., fendues au bout et y fixer un chiffon imbibé de pétrole, en le renouvelant dès que l'odeur faiblit trop. Cette odeur éloigne complètement sangliers, cerfs, chevreuils et même les lièvres.

En voici un autre, indiqué par un vieux braconnier des Vosges et qui donna les meilleurs résultats :

- Enterrer jusqu'au bord des boîtes à conserves, tous les 15 à 20 mètres, les remplir d'un mélange d'eau et d'urine humaine et les couvrir d'une pierre plate pour empêcher une trop rapide évaporation .



Un garde chasse, à Nassogne, et ses filles, ont obtenu le même résultat avec un épouvantail à manches flottantes, tout garni de poudre de riz et autres parfums, ayant remarqué que les sangliers étaient restés plus d'une semaine sans revenir au nourrissage.

Cependant, la Fédération des

Chasseurs aujourd'hui ne recommande que la modernité moyennant un investissement important :

" Actuellement, seule la protection par clôture électrique permet d'obtenir une protection satisfaisante, à condition que le dispositif mis en place fasse l'objet d'une surveillance et d'un entretien suffisants.

La clôture électrique est constituée de câbles torsadés en acier galvanisé, montés à l'aide d'isolateurs réglables en hauteur, sur des piquets de fer rond de 12 mm de diamètre, espacés de 13 m.

Dans une zone à faible fréquentation et dans le cas d'une culture peu sensible, un fil électrifié disposé à 25 cm au-dessus du sol peut être suffisant.

Pour protéger une culture très vulnérable (semis de maïs, par exemple) la clôture comportera 2 fils disposés respectivement à 25 cm et 50 cm au-dessus du sol. "

A vous de choisir.

Personnellement, je n'ai pas de problème de sanglier, cependant, je reste à la disposition de mes amis pour fournir des boîtes de conserves, ou pour les remplir !

Michael CLOSE

## Commission Consultative des Services Publics Locaux

La Commission Consultative des Services Publics Locaux de Triel s'est réunie le samedi 9 octobre 2004 afin d'examiner les rapports annuels des services de l'eau et de l'assainissement.

Cette commission est composée de 24 membres, le Maire, en qualité de Président, 11 conseillers municipaux et 12 représentants d'associations Trielloises.

.. " Ayant parcouru le rapport et remarqué qu'il n'est jamais fait mention de la partie du réseau public alimentée par le Val d'Oise, j'interpelle Mme Martaud.

A. Martaud explique qu'un délégué n'a pas obligation de tout écrire dans un rapport et qu'en particulier il ne doit décrire que les sources d'où vient l'eau "normalement". "C'est une raison pour laquelle, parmi d'autres,

### Un rapport plombé

Le rapport fait état d'une non-conformité de l'eau sur une analyse physico-chimique concernant la teneur en fer ce qui a poussé le délégataire à anticiper le renouvellement de la tour d'oxydation.

Mme Martaud signale que la réglementation sur la qualité de l'eau va changer en particulier elle amène des



Un brin provocateur, j'avais disposé sur les tables de la salle du Conseil plusieurs bouteilles d'eau du robinet portant cette étiquette :

M. Houllémare explique qu'il a donné délégation pour les réseaux au premier adjoint Ph. Dauvergne qui suit donc en direct les services de l'eau et de l'assainissement. Amparot Martaud, en tant qu'adjointe au Directeur des Services Techniques, suit le domaine des infrastructures et de l'environnement.

Philippe Dauvergne annonce que le Conseil Municipal a donné au mois de juin *un avis défavorable sur le rapport* remis par le délégataire en charge des services de l'eau car ce rapport n'était pas conforme et présentait beaucoup d'irrégularités et d'anomalies.

### Un rapport amnésique

A. Martaud commence la lecture du rapport. "Le service de production, traitement et distribution publique d'eau potable a été confié à la société Générale des Eaux en 1946. Le contrat de 25 ans qui court actuellement prend fin en 2017. L'eau alimentant la commune de Triel sur Seine provient d'un forage communal

le Conseil Municipal a donné un avis défavorable au rapport". Sont donc concernés par cet "oubli" les 53 et au-delà de la rue des Frères Leiris mais aussi la rue des Saussaies (près de Chanteloup) où l'eau vient de la SEFOE, de même que Triel rive gauche qui est desservi par la Lyonnaise des Eaux.

### Délit de fuites..

"Je lis dans le rapport qu'on a distribué 833 093 m3 d'eau et consommé 599 496 m3, où sont passés les 234 697 m3 manquants ? Tout n'est quand même pas parti en fuite ?".

" M. Di Sanzo, c'est un des éléments sur lequel j'ai proposé un avis défavorable sur ce rapport " répond M. le Maire. " Il y a eu 56 fuites, ce qui est énorme, d'autant plus que des fuites sur des réseaux qui sont à 9 bars de pression comme en centre ville ou rue du Général Leclerc cela crée beaucoup de dégâts. Le rendement du réseau est de 73%." précise Mme Martaud.

contrôles sur le plomb "Ce qui va nous poser des problèmes à Triel". La concentration en plomb ne doit pas dépasser 25mg/l depuis le 1er janvier 2004 et 10mg/l après 2013. Le respect de ces nouvelles contraintes imposera de remplacer à terme tous les branchements en plomb sous domaine public mais les propriétaires privés sont aussi concernés pour la mise en conformité de leurs réseaux intérieurs.

Mme Martaud : "C'est un gros souci pour nous car là non plus nous n'avons pas été satisfaits du rapport du délégataire puisque cette année il nous annonce 460 branchements en plomb alors que pendant des années il nous a affirmé qu'il n'y en avait que 180. Cela va avoir un coût d'autant plus que cela n'est pas prévu au contrat. Et on ne peut pas le faire à la va-vite car on doit casser la voirie, ce sont donc des opérations complexes à optimiser qu'il faut programmer."

### Et l'Hautil ?

Mme Martaud énumère ensuite les

travaux réalisés.. " rue des Frères Leiris, amélioration de la pression " Je l'interromps : " Puisque nous avons plus de pression rue des Frères Leiris ne pourrait-on en profiter pour desservir avec l'eau de Triel les 50 familles de l'Hautil qui sont desservies par l'eau provenant du Val d'Oise et qui est, comme vous le savez, saturée de nitrates et de pesticides ? ".

" Il y a eu des travaux d'amélioration à l'usine de production de Boisemont visant à mieux traiter et éliminer les nitrates " répondent l'un après l'autre M. Houlemare et Mme Martaud. Je leur fais remarquer que les travaux n'ont pas dû être très efficaces car passer de 52 mg/l de nitrates à 49 mg/l a juste permis d'être conforme à la réglementation française mais cela n'a rien de satisfaisant. N'ayant pas de réponse à ma question, je renchéris : " Y a-t-il des impossibilités techniques ? Je rappelle qu'il y a quelques années tous les habitants de l'Hautil étaient raccordés au forage communal. "

Mme Martaud : " La réponse que j'ai eue mais que je n'ai pas eu le temps d'approfondir, c'est qu'au no 53 il y a un stabilisateur et que pour avoir un débit incendie suffisant dans ce secteur là il faut que l'eau vienne de l'autre côté. "

" Soyez certain que nous sommes attentifs au sujet et que nous ne nous satisfaisons pas d'avoir une qualité d'eau qui soit nettement inférieure, vous avez raison de soulever le problème, nous en sommes parfaitement conscients et tout ce qui sera possible de faire sera fait." conclue M. Houlemare.

#### **Pas fort en math ..**

Mme Martaud poursuit la lecture du rapport. " Le tableau suivant est plein de chiffres concernant le prix de l'eau ".

Sentant que l'on allait passer rapidement sur le sujet je pose une question sur l'abonnement, " J'ai ici deux factures d'eau plus celle du rapport et j'ai 3 montants différents (respectivement

22, 14 et 44€), je pensais que l'abonnement était une partie fixe, comment est-il calculé ?". Devant le silence de nos élus, quelqu'un avance une explication " l'abonnement doit être lié au diamètre du tuyau ". Mais on n'en saura pas plus.

J'en profite pour faire une remarque sur l'évolution des prix de l'abonnement, le rapport fait apparaître une variation de +3,40% or entre mes factures 2002 et 2003, l'augmentation est de 7,49 % ! " Les tableaux sont faux lance M. le Maire ".



#### **Un rapport décevant..**

Je reste très déçu par la teneur du rapport de 8 pages qui ne fait que reprendre des éléments erronés du rapport du délégataire, je ne suis pas le seul. Un membre de la commission lance: " Vous avez fait un condensé du rapport du délégataire mais tout porte à croire que c'est le rapport de la Mairie ! "

" Oui tout à fait ", répond M. Houlemare, " C'est une erreur de présentation que nous allons corriger "..

M. Houlemare fait procéder au vote. A l'unanimité la Commission émet un avis défavorable aux prestations et rapport du délégataire des services de l'eau.

#### **Et l'assainissement ?**

Contrairement à la distribution d'eau, le service de l'assainissement est géré en régie directe par la Ville. Un

contrat d'entretien des réseaux (eaux usées / eaux pluviales) passé avec la société E.A.V. permet un curage régulier des réseaux., un tiers du réseau est traité chaque année.

La ville s'est dotée d'un schéma directeur d'assainissement qui a défini le zonage des assainissements collectifs et autonomes. Mme Martaud fait la lecture des travaux réalisés et prévus. Pour chacune des opérations, réalisées dans le cadre du contrat eau, des subventions sont accordées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 40 % des travaux d'assainissement (la voirie n'étant pas comprise).

#### **Pas tous égaux devant l'égoût !**

Histoire d'amener la question du tout-à-l'égoût, je lance : " Avez-vous une idée du nombre d'habitations non raccordables au tout-à l'égoût, actuellement et à l'issue du schéma directeur ? "

" On n'a pas encore la liste complète mais c'est en cours car fin 2005 nous serons obligés de créer un service public d'assainissement non collectif. D'ici là il faut répertorier tout ce qui restera en non collectif pour des raisons techniques ou de coûts. Ensuite la commune aura l'obligation d'en assurer le suivi et le contrôle qui sera payant." répond Mme Martaud.

Les travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement sont effectués par des entreprises privées mais il incombe à la Mairie d'effectuer les contrôles de conformité. Sur l'Hautil les autorisations de branchement sont données par le SIARH.

Suite à une de mes questions, il est confirmé que les habitants non raccordés au tout à l'égoût ne sont pas redevables de toutes les taxes liées à la collecte et au traitement des eaux usées qui représentent à Triel environ 35 % de la facture d'eau. Cela pouvait paraître une évidence mais il m'a été rapporté des cas où l'on a fait payer

de manière indue ces taxes.

M. Houlemare fait procéder au vote. La Commission émet un avis favorable sur la gestion des services de l'assainissement. Je m'abstiens ainsi qu'un autre membre de la Commission estimant que les informations présentes sur les 2 pages du rapport étaient insuffisantes pour se faire une idée de la bonne ou mauvaise gestion de ce service. De plus l'absence de réponse concrète (solutions techniques, aide au financement, etc..) aux demandes de raccordement au tout à l'égout émises par certains habitants de l'Hautil est une grande déception.

VdS

### Une CCSPL .. c'est quoi ?

Le cadre des Commissions Consultatives des Services Publics Locaux est fixé par la loi du 27/02/02 sur la démocratie de proximité. La création d'une CCSPL est obligatoire dans les communes (ou syndicats

intercommunaux comprenant une commune) de plus de 10.000 habitants.

Les CCSPL sont compétentes pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers dans le cadre d'une délégation de service public ou exploitées en régie dotée de l'autonomie financière. A Triel, M. Houlemare a confirmé qu'il n'y avait que les services de l'eau et de l'assainissement concernés par cette commission (pour les déchets, par exemple, la CCSPL est au niveau intercommunal).

Les CCSPL doivent examiner, chaque année, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service de l'eau et sur les services d'assainissement. Elle doivent être obligatoirement consultées pour avis sur le principe de toute nouvelle délégation ou pour tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

Cette Commission a pour vocation de :  
- permettre aux usagers des services publics d'obtenir une information sur le fonctionnement effectif des services publics,

- d'être consultés sur certaines mesures relatives à son organisation  
- et d'émettre tout avis ou toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires. A cette fin les membres de la Commission peuvent faire remonter les préoccupations et les besoins dont ils peuvent avoir connaissance.

### Les balbutiements d'une démocratie locale

Bien que les dispositifs réglementaires soient nombreux, les usagers se considèrent toujours mal informés et mettent en doute la qualité de l'information. Même limitée à un rôle consultatif, la CCSPL est néanmoins un des premiers réels outils de la transparence qui a fait jusqu'ici tant défaut. La Commission, comme le disait M. Houlemare à l'un de ses détracteurs, n'est pas là pour enterrer, mais pour donner son avis sur.

Le 9 octobre 2004, Bien Vivre à l'Hautil ne s'est pas privée de son droit.

## Hautil Météo



**D**e puis décembre 2002 nous effectuons des relevés météo grâce à une station automatique installée sur l'Hautil. Ses capteurs permettent de mesurer la vitesse et la direction du vent, la pluviométrie, la barométrie, la température et le taux d'humidité.

**L**a station envoie périodiquement ses données à un ordinateur qui les archive et permet d'établir des tableaux et des graphiques de synthèse. L'ensemble de ces mesures est publié mensuellement sur le site internet <http://hautil.free.fr/meteo/>

Vous trouverez ci-après le bilan climatique des derniers mois écoulés :

### Août

On est loin de la canicule de l'année 2003, toutefois les températures sont au-dessus des normales avec un fléchissement en dernière décade (moy. t° mini 15,2 °C et moy. des t° maxi de 26,1 °C). Mais alors que d'eau ! pas moins de 18 jours de pluie amenant 88,6 mm de précipitations dont la moitié est tombée entre le 8 et le 13 avec un pic de 20 mm le 10. Peu de vents, dominante N-NO, N, N-NE.

### Septembre

Avec une température moyenne de 18,3° ce mois de septembre a été plutôt chaud voire estival (16° normales parisiennes). Toute la première décade nous avons flirté avec et même dépassé les 30°. On observe un rafraîchissement les 16 et 17 avec des températures minimales proches des 8°. Ce mois a

été sec, nous avons enregistré seulement 33,7 mm de pluie (52 mm pour les normales) dont la moitié est tombée lors d'un seul orage le 11. Mois assez venteux à dominante N, N-NE.

### Octobre

Les températures restent en moyenne au-dessus des normales saisonnières. Mais la douceur n'a concerné que la première décade, le maximum a été de 23,7° le 4. La fraîcheur s'est abattue sur l'Hautil du 15 au 19 avec un minimum de 5,4° atteint le 16. Côté pluie nous avons été bien servis, avec 77 mm (pour une normale de 53) tombée en 14 jours. Le 20, le pluviomètre a recueilli 24,3 mm d'eau au cours d'une violente averse. Mois faiblement venteux, dominante S et S-SE.

VdS



## Pause littéraire

### Ainsi parlait Zarathoustra

*Avertissement : Les personnages de ce récit étant purement fictifs, toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé ne saurait être que fortuite. Si les situations décrites dans ce texte semblent plus vraies que nature, c'est parce qu'elles le sont.*

Lorsque Zarathoustra eut atteint sa 30ème année, il quitta le centre-ville de Triel et se retira sur la plateau de l'Hautil. Là il jouit de son esprit et de sa solitude et ne s'en lassa point durant dix années.

Un jour, Zarathoustra descendit de sa colline et rencontra un ancien ami Triellois. Celui-ci ne comprenait pas que l'on puisse se résoudre à vivre, tel un ermite, sur ce plateau isolé. Et nos amis, un peu philosophes, conversèrent sous les humeurs du ciel.

L'ami Triellois.- Dame Perrette accueille mon bout chou et l'école maternelle mes enfants. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

Zarathoustra .- Dame Nature veille sur mon ange et guide ses premiers pas. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

L'ami Triellois.- Une eau pure et claire étanche ma soif. Une usine moderne traite mes eaux usées. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

Zarathoustra .- Allergique aux nitrates le vin est ma muse. Lorsque ma panse est pleine je la libère au fond du jardin. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

L'ami Triellois.- Aucun fil ne vient briser la vue de mes fenêtres. De magnifiques parterres de fleurs ornent la rue. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

Zarathoustra .- Le chant des oiseaux sur les fils électriques berce mes rêves. La rue serpente entre les arbres de la forêt. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

L'ami Triellois.- Un trottoir neuf mène à l'arrêt du bus en toute sécurité. Je lis le Triel-Info pendant mon trajet. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

Zarathoustra .- La marche sur le



bas côté de la route aiguise ma vue, je n'ai pas besoin de bus. Les nuages sont ma seule compagnie. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

L'ami Triellois.- J'emprunte la nouvelle route jusqu'au supermarché. Je range mes courses sous un éclairage tamisé. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

Zarathoustra .- Les soubresauts de la voiture me tiennent éveiller dans le chemin chaotique. Je range mes courses à la lueur des étoiles. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

L'ami Triellois.- Mes enfants jouent à l'espace jeune. Je les sens bien encadrés et en toute

sécurité. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

Zarathoustra .- Protégés des stades par de lourdes grilles, mes enfants jouent sur la route. Les plus petits construisent des cabanes dans la forêt interdite. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

L'ami Triellois.- Quand je m'ennuie je vais à la bibliothèque ou au théâtre. Je me tiens informé à l'hôtel de ville. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

Zarathoustra .- Le chuchotement des heures est ma musique. Mon âme se nourrit de lumières et non

de vaines paroles. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

L'ami Triellois.- Quand je veux me recueillir je me rends à l'église. Le soleil divin frappe ses vitraux. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

Zarathoustra .- Notre chapelle est fermée pour mieux entendre les coeurs. Au crépuscule on y

voit bien plus clair. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

L'ami Triellois.- A l'aube du 3ème âge je peux compter sur le taxibus et sur le repas des anciens. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

Zarathoustra .- A l'aube du 3ème âge je ne peux compter que sur moi et mes amis, comme je l'ai fais toute ma vie sur cette colline. Et toi, tu peux pleuvoir tant que tu veux, ciel !

VdS



## Réunion publique d'information avec la Mairie

### Sécurité routière

G. Billotes, porte-parole du collectif pour la sécurité routière. "Depuis quelques temps on a le sentiment d'être abandonné. Je voudrais rappeler que le collectif s'est créé il y a 3 ans suite à un accident où un jeune s'est fait renverser par une voiture. Il se trouve que ce jeune était handicapé. Dernièrement nous avons fait la connaissance de 5 personnes handicapées dont 3 personnes qui sont en fauteuil roulant et qui ne peuvent pas se déplacer à l'Hautil. J'aimerais savoir si il sera possible, dans les mois qui viennent, de réserver un espace piéton sur les trottoirs. "

M. Houlemare. "Sur la sécurité routière sur le RD22, je ne peux pas laisser dire qu'on ne fait rien. Je rappelle que nous avons fait faire une étude sérieuse sur le sujet. On a mandaté et payé le cabinet Kinergos qui a bien travaillé. En collaboration avec le Conseil Général ont été réalisés depuis 2001, les aménagements des carrefours dit de la gueule rouge, dit d'Ecancourt, dit de la rue de l'Ecole, dit de la rue du Cordon et le carrefour de la Chapelle. Jamais, sur l'Hautil, il n'y a eu autant de travaux que dans cette période. Je partage ce qu'a dit M. Billote et je lui ai répondu mais il n'a pas encore reçu ma lettre. A l'Hautil, comme partout en France, on ne tient pas assez compte des handicapés. La priorité pour 2005 ce sera la zone Nord de la rue des Frères Leiris, c'est un objectif pour nous, je pense que nous saurons convaincre le conseil général de nous accompagner là-dessus mais j'espère aussi et surtout que nous serons accompagnés par le conseil régional car en matière de sécurité et de développement de ce que vous souhaitez, la liaison douce pour les piétons, les handicapés et les cyclistes et bien c'est du domaine de la région et non pas du département. Nous aurons aussi à réaliser des travaux d'aménagement entre l'entrée du Parc aux Etoiles et la Chapelle, là il s'agit de réaliser un trottoir.

### Sécurité

Jean Rafton rappelle que nous avons de 4 à 5 policiers et qu'ils ne peuvent être présents partout et que Triel comporte 117 km de voies (dont 50 km de rues). " Cet été la police a visité quotidiennement les pavillons des 200 personnes qui étaient en vacances et s'étaient inscrites au service de surveillance. La police travaille 35 heures par semaine et s'arrête le soir à 17h00. Mais elle a une vacation le samedi jusqu'à minuit et le dimanche tout l'après-midi. " Urgence police 06.03.06.29.75.

### Clôture des stades

V. Di Sanzo (Bien Vivre à l'Hautil) pose la question des clôtures des stades Gaston de Chirac. "J'aimerais que vous nous rappeliez les raisons de ces clôtures et surtout que vous nous donniez les modalités d'accès de cet espace. "

M. Houlemare. " Comme dans toutes les villes de France et de Navarre, les équipements sportifs sont clôturés. Alors pourquoi on clôture, parce que quand ils ne sont pas clôturés ils sont vandalisés, les terrains ne sont pas respectés, et puis sur l'Hautil il y a des vandales à quatre pattes que l'on appelle les sangliers. Ils viennent nous retourner les pelouses comme un champ de patates pour chercher leur nourriture et un terrain de sport ça coûte beaucoup d'argent.

Concernant le petit sujet du chemin rural qui traverse ce site, on a du mettre un portail mais je ne suis pas là pour interdire le passage aux Triellois, je suis là pour autoriser. J'ai donc demandé aux services techniques une étude pour que ce chemin qui passe au milieu des terrains soit détourné afin de le faire passer ailleurs en contournant le site, c'est tout. En attendant il suffit d'utiliser le portail. "

V. Di Sanzo. " Ce site n'est pas seulement un équipement sportif mais c'est aussi un lieu de promenade. "

M. Houlemare. " La promenade restera mais les équipements sportifs ne

sont pas un lieu de promenade. C'est un lieu mixte, on fait du sport mais il y a aussi un côté convivial, on a un chalet que les gens peuvent louer. "

### L'intercommunalité

M. Houlemare. " Hier soir il y a eu un conseil municipal à huit clos où les cabinets spécialisés nous ont présenté les résultats de leurs études. On s'oriente vers une communauté de communes mais c'est un problème complexe au niveau juridique, financiers, il faut faire attention aux compétences que l'on délègue. Les communes de Carrières sous Poissy, Chanteloup les Vignes, Verneuil sur Seine, Vernouillet, Triel sur Seine, Andrésey et Chapet réfléchissent à un projet commun. L'objectif principal est d'améliorer l'emploi. Nous avons un taux d'emploi de 0,35 cela veut dire qu'il y a une personne sur trois qui travaille sur le territoire alors que la moyenne en Ile-de-France est supérieure à 1. Cela veut dire que les gens habitent ici mais vont travailler ailleurs. Cela génère évidemment des flux de transport. A Triel, la SNCF a promis que cela allait s'améliorer, il va y avoir 25% de trains en plus, comme on a 3 trains par heures on en aura 4 ! On est en train de se bagarrer pour qu'il y ait au moins un train toutes les 10 minutes. De plus le quai de la gare de Triel est très dangereux car il est en courbe. La région a voté l'année dernière une étude de 500 000 euros et depuis on attend les travaux qui sont prévus en juillet 2005. Il faut remercier Jeannine Chesnel que j'envoie aux réunions de comité de pôles.

En terme de calendriers la mise en place de l'intercommunalité ne peut s'envisager que début 2006. "

### ZAC secteur sud

M. Houlemare. " La ZAC secteur sud a été décidée en 2002, elle nous donne la possibilité d'accueillir des entreprises car à Triel nous manquons cruellement d'entreprises donc d'emplois. L'autre objectif était d'obli-

ger le syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) à réaliser la station d'épuration qui était obligatoirement réalisée dans ce secteur car on est près de la Seine et que ce projet était qualifié d'intérêt général par l'Etat. J'ai fait valoir les intérêts des Triellois en discutant avec le SIAAP et en exigeant qu'il rentre dans une zone d'aménagement concertée, ce qui l'oblige à participer financièrement aux équipements publics. J'ai obtenu en contribution financière de la part du SIAAP de 2,5 millions d'euros ainsi qu'un protocole d'accord avec le SIAAP et la ville de Paris sur le partage des redevances (50-50) sur l'exploitation du sable contenu dans le sol soit 5 millions de m<sup>3</sup> qui seront extraits du secteur. "

#### **Nuisances aériennes**

M. Six. " Il y a eu un grand changement l'année dernière concernant les couloirs aériens au-dessus de notre secteur. Les nuisances aériennes sont pour nous quand le vent est à l'Est et qu'il fait beau. Les avions atterrissent face au vent et les pistes de Roissy sont orientées ouest-est. Les avions qui arrivent par le sud tournent au-dessus de Thoiry pour attaquer les pistes et vous voyez maintenant beaucoup d'avions passer au-dessus de Verneuil et Vernouillet. Les avions qui arrivent du 95 prennent leur virage beaucoup plus large et passent au-dessus de l'Hautil. Quand vous regardez les couloirs on s'aperçoit que Triel est juste entre les deux et normalement on ne devrait pas être survolé. Mais on l'est car les couloirs ça varient toujours un petit peu. Cela représente 120 avions en plus par jour au-dessus de Triel. Nous faisons partie d'une association membre de l'ACNUSA qui est un organisme en liaison avec l'Etat, avec ADP pour mettre en place des réglementations. Cette association représente 480 000 riverains ce qui est énorme. Il y a déjà eu des choses mise en place comme le retrait des avions bruyants, une sensibilisation des pilotes pour descendre plus rapidement mais

c'est difficile car en France on tient compte du confort des passagers et pas des habitants qui sont en dessous des avions, c'est un problème de culture. Il y a aussi beaucoup d'amendes, près d'un million d'euros. Lorsque l'on pense qu'un avion passe trop bas on peut demander à ADP l'historique des avions qui sont passés.

#### **Hausse des impôts locaux**

M. Houlemare. " Nous avons dû augmenter les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière ce qui s'est traduit par une augmentation des impôts de 22,5%. Pendant les 7 années qui ont précédé il n'y a pas eu d'augmentations du tout. On a augmenté parce que nous avons eu à subir des augmentations de charges et des diminutions de recettes. Il y a tout d'abord l'impact de la loi des 35 heures qui a eu un impact sur notre masse salariale. La mairie compte aujourd'hui 220 salariés dont 150 à temps pleins ce qui pèse plus de la moitié du budget de la commune. La commune est riche de la population qui l'habite parce que la population qui habite Triel est riche. Elle est globalement plus riche que la moyenne de celle du secteur. Pour revenir à la structure des recettes à Triel, quand il y a 50 payés par les habitants, il y a 15 payés par les entreprises. Ici il faut faire avec 65 ce que l'on fait ailleurs avec 100. L'incidence des 35 heures pour nous a été l'équivalent de 18 agents supplémentaires temps plein. On est passé de 154 à 172 agents temps plein.

La seconde raison est due à la loi SRU, cette loi scélérate qui entraîne une pénalité pour insuffisance de logements sociaux qui nous pénalise une 2<sup>de</sup> fois après l'insuffisance de la dotation globale de fonctionnement qui représente elle-même déjà une perte de 1 million d'euros. A Triel, lorsque nous avons pris la mairie il n'y avait quasiment pas de logements sociaux, en 2001 nous avions 4,7% de logements sociaux, aujourd'hui nous en avons 7% (environ 300 logements sociaux sur un total de 4400 logements). La loi française nous

impose de passer à 20%. J'ai pas l'intention de passer à 20% ! A chaque fois qu'il nous manque un logement social il y a une pénalité de 150 euros, cela nous fait donc chaque année une pénalité de 88 000 euros, que nous essayons bien sûr de transformer en réalisations.

Il y a eu aussi la suppression des contrats aidés, les CES, les emplois jeunes, nous en avions 5, que nous avons gardé et pris à notre charge, ce qui nous a coûté 100 000 euros. La transformation du service départemental d'incendie et de sécurité, là aussi les règles ont changé et le résultat pour nous cela a été une cotisation supplémentaire de 50 000 euros.

L'étude des permis de construire qui était auparavant faite par la DDE et qui maintenant est à notre charge car nous sommes au-dessus de 10 000 habitants ce qui nous a obligé de recruter un spécialiste des droits du sol et urbaniste. La facturation qui était auparavant réalisée par le trésor public nous est revenue donc on a du créer un poste pour cela. De même toute la gestion de l'activité police municipale. Cerise sur le gâteau nous avons dû subir la suppression d'une recette qui était donnée par l'ADEME, l'agence pour les économies d'énergie, qui nous dédommageait de l'accueil des équipements de traitements des déchets, le SIVATRU et de la plate-forme de traitements des mâchefers. Nous touchions pour la présence de ces deux équipements 90 000 euros chaque année et que l'on nous a supprimés l'année dernière.

Alors tout ça mis bout à bout fait 900 000 euros, on avait aussi des besoins supplémentaires qui représentaient 100 000 euros. Ces 1 million d'euros ont donc été financé par cette augmentation des impôts locaux. "

## Grand succès pour le CIRENA

On pensait la lutte contre les nuisances aériennes un sujet peu porteur en Ile-de-France. Surtout depuis la dernière manifestation de Paris en janvier qui avait peiné à mobiliser 5 000 personnes, un échec à l'échelle des 2,5 millions d'habitants survolés dont on venait de s'apercevoir, amèrement, qu'elles ne faisaient pas autant de personnes révoltées.



La réunion publique organisée par le CIRENA le 1er octobre à Conflans-Ste-Honorine a prouvé le contraire. Une salle bondée, près de 300 personnes, applaudissant aux différentes interventions des animateurs de la soirée. De quoi donner chaud au cœur à l'équipe fondatrice du Collectif.

Jean-François Michel, président du CIRENA, lança la réunion en présentant le Collectif, son rôle, sa composition et sa plate-forme de revendications : la modification des procédures d'approches comme l'ACNUSA le réclame depuis longtemps, un couvre feu à Roissy comme c'est le cas à Orly, la limitation du nombre de mouvements sur les aéroports de Roissy comme c'est aussi le cas à Orly et l'abandon de tout projet de construction de pistes supplémentaires à Roissy. Vincent Di Sanzo, trésorier et webmaster du Collectif fit un rappel des flux aériens survolant l'Ouest parisien et détailla le nombre d'habitants survolés au-dessus de nos communes en s'appuyant sur le rapport de l'ACNUSA. Philippe Houbart, vice-président du

CIRENA, enchaîna sur les nuisances sonores. Le Docteur Enjalbert, maire de Saint-Prix, président du Collectif Santé Nuisances Aériennes, présenta les grandes lignes du rapport INSOMNIA au sujet des effets maintenant prouvés du bruit des vols nocturnes sur la santé. Frédéric Spangenberg, secrétaire du Collectif fit un exposé sur les risques d'accidents. Sébastien Trollé, vice-président de l'ADVOCNAR, détailla les procédures d'approche de moindres nuisances puis fit une synthèse sur le combat contre les nuisances

aériennes. " Elles ne sont pas une fatalité, des solutions existent, à nous d'exiger qu'elles soient appliquées ! "

Philippe Houbart fit le point sur les actions engagées par le Collectif. Avec une verve débri-dée, acquise certainement lors de ses combats menés pendant 12 ans au sein du CAPUI, il brocarda les élus et politiques qui soit, ne répondaient pas à nos invectives, soit racontaient des inepties. Au passage, les technocrates de la DGAC en prire pour leur grade. L'ACRENA qui avait décliné notre invitation et dont on ne voit pas d'actions concrètes aboutir malgré les subsides dont elle dispose ne fut pas oubliée. La truculence de la voix de Philippe stimula le public qui tantôt pouffait de rire, tantôt lâchait une salve d'applaudissements tant il partageait ses propos.

Le débat fut la partie de la soirée la plus animée. Monsieur Esnol, maire de Conflans et conseiller général, regretta nos propos acerbes contre les élus. "Je suis un élu mais je suis comme vous, une victime des nuisances aériennes, ça me bouffe la vie comme celle des habitants de Conflans. C'est un sujet qui me préoccupe depuis longtemps ". Il salua l'action du Collectif, " pour faire bouger les choses il faut leur (NDR des politiques en charge du transport) pourrir la vie comme ils pourrissent la nôtre !". Nombre d'élus prirent la parole, le maire-adjoint d'Andrézy qui défendit l'action de l'ACRENA ainsi que le maire-adjoint d'Orgeval. Victor Blot du COPRA nous démontra comment le dossier de Roissy et celui de l'A104 se rejoignent. Mme Lopez-Jolivet, conseillère générale du canton de Triel salua l'action du Collectif et la présence des deux associations Trielloises (Bien Vivre à l'Hautil et Pissefontaine mon Village) dans ce combat. Les associations présentes dans la salle n'étaient pas en reste, Patrick Besnard d'Andrézy pour Tous qui posa la question du patrimoine ou Claude Loiseau représentant Ile-de-France Environnement. Le public fut aussi avide de réponses, " que peut-on faire lorsque l'on voit un avion voler trop bas au-dessus de notre maison ? " ou " pourquoi n'utilise-t-on pas Vatry pour décongestionner notre région ? ". Autant de questions que les membres du Collectif s'efforcè-





rent de clarifier.

Enfin Jean-François Michel conclut sur les prochaines actions du Collectif : envoyer une délégation au Ministère des Transports pour exiger l'application de nos revendications, exiger un engagement plus fort de nos élus, faire évaluer la perte potentielle de notre patrimoine, étudier l'impact des nuisances aériennes sur nos impôts locaux.

Fort du succès rencontré ce 1er octobre à Conflans, le CIRENA

devra démontrer qu'il peut mobiliser ailleurs que sur ses terres, particulièrement devant les Politiques qui ne veulent pas prendre leurs responsabilités et qu'il faudra bousculer pour faire bouger. On peut dire qu'il y a un avant et un après ce 1er octobre. Désormais le terme pudique des technocrates pour désigner les populations survolées a pris corps : des hommes et des femmes qui refusent que leur cadre de vie ne soit sacrifié.

VdS

#### Lexique

CIRENA, Collectif Inter-associatif du Refus des Nuisances Aériennes  
ADVOCNAR, Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes  
ACRENA, Association des Communes pour la Réduction des Nuisances Aériennes  
ACNUSA, Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires  
COPRA, Collectif pour la Protection des Riverains de l'Autoroute (future A104)  
CAPUI, Collectif pour l'Annulation des Pollutions Urbaines et Industrielles (nuisances liées à la station d'épuration d'Achères)  
DGAC, Direction Générale de l'Aviation Civile

## Cdrom : La France vue de l'Espace

Ce cdrom (PC ou Mac) vous présente la France entière vue de l'espace. C'est fantastique de pouvoir survoler Paris (sans générer de nuisances !), on découvre la tour Eiffel, la Seine,

les ponts, l'Arc de Triomphe, les grandes places et avenues, tous les grands monuments, etc avec une très grande précision. Pour le reste de la France la précision est moindre à l'image de l'Hautil qui

apparaît ainsi. Une fonction de recherche de lieu permet de se positionner rapidement au-dessus d'une ville, d'un fleuve, d'un lac ou d'un parc naturel. Tout cela pour moins de 15 euros.





## Le Collectif pour la sécurité routière passe à l'attaque!

Depuis 1999, date de création du Collectif mais également date à laquelle un jeune handicapé mental a été renversé par une automobile, la situation a grandement évolué en terme de sécurité routière sur l'Hautil. Pourtant beaucoup reste à faire et, suivant que l'on regardera le verre à moitié vide ou à moitié plein, on pourra dire que les collectivités locales ont bien travaillé ou qu'elles ont traîné des pieds. La première position est plutôt adoptée par le maire de Triel, il n'est pas sans argument, et la seconde plutôt par le collectif, avec quelques raisons. Mais au-delà des postures des uns ou des autres, elles en disent plus sur les stratégies que sur la réalité, il faut bien constater que rien n'a été fait rue de la chapelle et sur la partie nord de la route départementale. Car là il ne s'agit plus de tactique, de crier au loup pour obtenir quelques aménagements mais d'une réalité oubliée et qui tourne à la caricature à Triel et à l'Hautil en particulier.



**Bertrand COURTIN est né à l'Hautil et vit chemin de la roche depuis 51 ans. Il témoigne de la dégradation de la sécurité à l'Hautil:**

*"Quand j'étais jeune je pouvais me déplacer à l'Hautil. Aujourd'hui c'est impossible. Et on ne peut même pas faire verbaliser les voitures car il n'y a pas de règle"*

L'accident de 1999 n'a pas eu pour unique conséquence de nous mobiliser mais nous a aussi permis de découvrir la difficulté dans laquelle se trouvent les personnes dépendantes et qui ne peuvent se déplacer seules. En effet, cinq personnes handicapées habitent à l'Hautil et sont riveraines de la partie nord de la route départementale ou de la rue de la chapelle. Pour elles, se déplacer à l'Hautil est impossible et même accompagnées cela s'avère dangereux. Elles ont voulu témoigner pour sortir de leur isolement et faire que

l'on prenne un peu en compte leur insertion dans la société. Sur ce sujet, Triel est largement en retard.

Nous avons voulu mieux nous rendre compte de leurs difficultés de déplacement en les accompagnant sur les " trottoirs " et n'avons pu que constater l'impossibilité de se déplacer avec un fauteuil sans risquer sa vie. Le collectif a constitué un dossier pour témoigner de cette situation, rappeler les solutions possibles et relancer les collectivités locales tant nous doutons aujourd'hui de leur réelle volonté de faire avancer les choses. La municipalité nous fait de vagues promesses et le département se défait sur celle-ci, quant à la région... Pourtant

**Maxime TROUVAIN, 25 ans, est né à l'Hautil, il est allé à l'école Célestin Freinet et revient régulièrement à l'Hautil. Aujourd'hui il vit de manière autonome et se déplace en fauteuil électrique sauf... à l'Hautil ! Il propose: "Il faudrait des pistes cyclables car on a le droit de s'y déplacer en fauteuil électrique".**



niser un espace piéton protégé le long de ces deux axes routiers en séparant matériellement l'espace piéton et le stationnement pour les voitures. A moyen terme des aménagements ont été proposés par le cabinet Kinergos avec, en particulier, la réduction de la largeur de la route et l'aménagement d'un stationnement longitudinal.

Le Collectif ne peut en rester là et, fidèle à ses engagements, repasse à l'attaque. Une campagne de sensibilisation auprès des élus est en cours et prochainement une action médiatique sera organisée en direction du grand public avec le concours des personnes handicapées. La sécurité routière est devenue une priorité nationale mais le collectif fait la preuve qu'elle ne le sera dans les faits qu'avec le concours des citoyens.

Gilles BILLOTTE

des solutions simples existent à court terme: il est tout à fait possible d'orga-



**Elisabeth CUER, 17 ans, habite rue de la Chapelle avec ses parents, tout déplacement seule lui est interdit à l'Hautil en raison de l'absence de protection pour les piétons et l'état impraticable des trottoirs pour les fauteuils. Elle propose: "Les trottoirs ne sont pas adaptés pour les handicapés, il faudrait une protection pour séparer les piétons des voitures."**

## Le houx, merveille de nos campagnes

Comme le sapin, le houx fait partie des plantes symboliques de Noël. Mais, si aujourd'hui il n'est plus qu'un simple élément décoratif il a longtemps symbolisé l'immortalité.



### Une plante sacrée

Le houx était une plante sacrée pour les druides. Les Celtes décoraient leurs habitations de branches de houx qui servaient alors de refuge aux esprits bienveillants de la forêt pendant les rigueurs de l'hiver. Au moment de célébrer les Saturnales, au mois de décembre, les Romains envoyaient des présents garnis de houx à leurs amis. Enfin, les Chrétiens ont repris la tradition pour Noël.

### Un feuillage remarquable

Le houx commun (*Ilex Aquifolium*) appartient à la famille des Aquifoliacées. C'est un arbrisseau qui pousse assez lentement. Il forme des fourrés dans les bois sur des sols plutôt acides mais il est aussi utilisé pour constituer des haies. Il est remarquable par son feuillage brillant et piquant. Les feuilles du houx sont persistantes et coriaces, avec le bord du limbe denté-épineux. Il existe des variétés au



feuillage panaché vert et jaune.

Très discrètes, les fleurs du houx sont parfumées et très recherchées par les abeilles pour leur nectar. Ses fruits, prenant la forme de petites boules rouges, apparaissent en septembre et restent accrochées jusqu'en mars et lui donnent ainsi son aspect décoratif. S'ils font le régal des merles en hiver ils sont toxiques pour l'homme.

Le houx est dioïque, il est donc nécessaire d'avoir un pied femelle et mâle à proximité pour qu'une abondante fructification se fasse. Les fruits apparaissent sur les pieds femelles. Cependant il existe quelques houx hermaphrodites.

### Utilisé en ébénisterie

On utilise le bois du houx, réputé pour sa dureté, en ébénisterie, marqueterie et sculpture. Avec son écorce on fabriquait de la glu.

### Mots et merveilles de nos campagnes

Autrefois, les aiguillons dont se servaient les bouviers, pour stimuler et entraîner les bœufs, étaient en bois de houx. Dans les campagnes, pour protéger des rats jambons et saucissons, on menait des feuilles de houx autour de la ficelle qui les suspendait au plafond. Et les fagots de houx servaient encore au ramonage des cheminées ...

### Riche étymologie

Le dictionnaire atteste aussi de l'importance du houx dans la vie d'autrefois. Un houssoir est un balai de branchages imbriqués. Une housine, une sorte de fouets pour battre les tapis. Houspiller était, avant de prendre son sens actuel, frapper avec une branche de houx !

De même la toponymie regorge de noms évouant le houx, les Bois de "la Houssière", "La Houssaye", "Les Houssaies", "la Housse", ..

### Un arboretum dédié au houx

Connaissez vous des houx avec des fruits oranges, jaunes, blancs ou noirs ? Connaissez vous des houx avec des feuilles plus petites que celles du buis ou aussi grandes que celles du châtaignier ? L'Arboretum des Près des Culands permet de découvrir plus de 400 variétés de houx différents dans un parc paysager, composé de petits îlots, reliés par des ponts de bois. L'Arboretum est situé à Meung sur Loire, à 130 kilomètres au sud ouest de Paris, dans la Vallée de la Loire, entre Blois et Orléans.

### Réchauffement climatique

Le houx, avec ses feuilles persistantes en hiver, semble être le parfait symbole de la résistance au froid. Pourtant parmi les 400 espèces que compte le genre *Ilex*, la majorité sont tropicales ! Ce qui explique qu'on ne le trouve pas dans les régions froides du globe. Plus de près de nous, les chercheurs de l'INRA ont mis en évidence une extension rapide du houx dans le nord des Ardennes et dans l'étage montagnard des Vosges. Cette progression passe pour une des premières manifestations de l'impact du réchauffement climatique sur la répartition des espèces végétales en France.

## Le Château de la Tour

Il fait partie d'une propriété comprenant à l'origine, en 1861, 40 hectares de terrains appartenant à " la Société des Carrières Vallery, Bourdet, Vallée".

Vers 1890, la propriété dénommée " Château de la Tour " a été construite, maison de maître en meulière et briques, genre castel gothique.

Les différents propriétaires qui se sont succédés, sont :

- Messieurs DAVID et GOUBEAU ;
- Monsieur BOURDARIAT (1905) ;
- Madame EMPEREUR ;
- Monsieur DORE ;
- Monsieur TROCHU ;
- Monsieur LEBOUIC ;
- Monsieur BENOIT ;
- La Société Civile Immobilière du Plateau de l'HAUTIL ;
- Monsieur KUCHARSKY qui l'achète en 1946.

Il fait établir un petit terrain d'aviation sur lequel il envisageait de créer une école de pilotage (à l'emplacement des terrains de sport).

La Ville de TRIEL, dont le Maire était Monsieur CHAMPEX, décide d'acheter la propriété lors du Conseil Municipal du 29-06-1971 et l'acte d'achat est signé le 29-02-1972 pour le Domaine du Château de la Tour, ensemble de 28 hectares.

Le domaine fut inauguré le 25-05-1972.

Il comprenait alors un parc fermé autour du Château au 2, rue de la Chapelle, délimité à gauche par le Chemin de l'Ecole, et en prolongement par le Chemin de l'Hautil, à droite par le Chemin de la Tour de l'Hautil et au fond par le terrain d'aviation.

Dans ce parc, il existait une piscine située le long du Chemin de la Tour de l'Hautil, vers le terrain d'aviation, avec un petit kiosque qui devait servir de cabine de bain. Egalement un bâtiment

en longueur situé entre le Château et la piscine avec un jardin attenant. Dans l'allée menant à la piscine, un chemin dallé évitait aux baigneurs de marcher dans la boue, le terrain étant marécageux par temps de pluie. Enfin, la maison du gardien à gauche de l'entrée.

Du Château, une magnifique pelouse avec des statues constituait une très belle perspective.

Les jeunes Triellois de l'époque venaient admirer les ébats des belles baigneuses par dessus le mur de clôture longeant le Chemin de la Tour de l'Hautil.

Pendant quelques années, une pépinière située à gauche du bâtiment en longueur, vers la piscine, était installée pour les besoins du service Parcs et Jardins de la commune.



Depuis son achat par la Commune, le parc a été le théâtre de beaucoup de manifestations, depuis les fêtes des Ecoles, le Salon des Beaux-Arts, les camps de l'Amitié Européenne (1978, 1982...), le Centre Aéré, les fêtes organisées par les Associations Trielloises et des manifestations spécifiques telle que la journée Armée-Nation en avril 1976. Un grand barnum, installé sur la pelouse, est mis à la disposition des organisateurs.

Mais, après un essai avorté de vol de statues, il a été décidé de transférer l'une de celle-ci dans le parc SENET. Le Château a été

également victime du vol d'une cheminée en marbre du 2ème étage et de la grille en fer forgé à deux battants donnant accès à la grande salle du rez-de-chaussée (octobre 1975).

Lors de la fête des Ecoles, en juin 1988, un effondrement de la tribune a fait plusieurs blessés, dont un grièvement.

Dès septembre 1972, le Conseil Municipal décidait la construction de 2 terrains de sport à l'extérieur du Parc, sur le terrain d'aviation. Ce terrain avait servi de décharge pendant plusieurs années, et malgré un nettoyage, des difficultés ont été rencontrées par les sportifs pour leur utilisation. A l'heure actuelle, 5 terrains de sport sont en service plus un terrain à l'intérieur du Parc (football et rugby).

A l'extrémité des terrains extérieurs, côté Chemin de la Tour de l'Hautil, un emplacement était réservé au tir à l'arc (1976), puis a été attribué au Poney-Club la Petite Cavalerie (centre hippique).

A l'occasion du 10ème anniversaire du jumelage SELIGENSTADT - TRIEL, un groupe d'habitants de la ville jumelée a construit un chalet forestier en limite des terrains de sport près du Parc qu'il destinait à la détente des membre du Conseil Municipal de Triel. Ce chalet a été inauguré le 14 octobre 1978.

A l'heure actuelle, ce chalet est occupé par une école de musique (percussions), ce qui est loin de son affectation d'origine. Ce chalet peut être utilisé par les Associations pour leurs réunions.

Dès la mise à disposition du domaine à la commune, le Club Astronomique des Yvelines, fondé par Monsieur TRACHIER en 1969, occupe le bâtiment en longueur dans le parc, et en 1972, l'Observatoire est installé



sur la terrasse du Château (inauguration le 3 juin 1972).

Le Groupe Astronomique des Yvelines (G.A.Y.) déclaré en Préfecture en 1970, devient le Centre Astronomique des Yvelines présidé par Monsieur TRACHIER, et en août 1989, la totalité des salles du Château lui est allouée.

Une coupole est installée

devant l'entrée du Château et bientôt une deuxième coupole vient la rejoindre.

Le 29-09-1989, création de l'Association " le Parc aux Etoiles ", suivi de la pose de la première pierre des locaux du Parc aux Etoiles qui seront inaugurés le 14-09-1991. Jusqu'en 1996, Monsieur TRACHIER est Président de l'Association et il est

remplacé par Monsieur DOLL-FUS le 8 février 1996 lors de son départ de TRIEL.

Depuis, le Parc aux Etoiles rencontre un grand succès et de nombreux visiteurs viennent admirer ses installations.

D. BIGET - P. GRAND

## Bon appétit ! La soupe aux huîtres

On me demande souvent, "donne-moi la clé de la réussite de ta délicieuse soupe aux huîtres." Pour réussir cette soupe de fêtes de fin d'année, vous devez vous mettre en humeur avec un ou deux egg nogs bien frappés ! Egg quoi ?!?! vous vous demandez. A la différence de son cousin le lait de poule, egg nog est légèrement alcoolisé et servi frais. On le trouve en cette saison de fêtes, dans les pays du nord d'Europe et en outre-Atlantique.

### EGG NOG (pour 6 personnes)

6 oeufs extra frais séparés  
1c à café d'extrait naturel de vanille  
100g sucre, une pincée de sel  
500ml lait  
250ml crème liquide  
125ml rhum  
noix de muscade  
125ml bourbon ou cognac

Dans un bol, battez les jaunes d'œuf en ajoutant la moitié du sucre jusqu'à ce que le mélange devienne épais et la couleur jaune citron. Incorporez le lait, le rhum, le bourbon (ou cognac) et le sel. Gardez le mélange au

frais. Battez la crème en chantilly avec le sucre restant. Montez les blancs d'œufs en neige. Ajoutez délicatement les blancs d'œufs battus au mélange jaune, puis la chantilly. Servez aussitôt dans des verres à cocktail. Saupoudrez le dessus avec de la noix de muscade. Dorénavant, vous êtes prêts à attaquer l'étape suivante.



### SOUPE AUX HUÎTRES (pour 6 personnes)

250g poireau haché  
2 à 3 douzaines d'huîtres (comptez 4 à 6 par personne)

50g beurre  
2 pommes de terre moyennes  
250ml crème fraîche  
persil haché  
1 litre fond de poisson

Faites revenir le poireau dans le beurre à feu doux pendant 5 à 10 minutes. Mettez le poireau et les pommes de terre coupées en dés dans le fond de poisson et faites frémir pendant 15 à 20 minutes. Faites une purée avec ce mélange et mettez la de côté en la gardant au chaud. Ouvrez les huîtres en conservant le liquide. Faites les cuire doucement dans ce liquide pendant deux minutes maximum. Égouttez les huîtres. Récupérez le liquide et mélangez-le à la purée. Mettez la crème fraîche et les huîtres dans une poêle et faites les revenir jusqu'au commencement de l'ébullition. Ôtez-les du feu et mélangez les délicatement à la purée. Servez la soupe dans des bols préchauffés. Saupoudrez avec le persil et ajoutez des croûtons si vous le désirez. Cette soupe serait mise en valeur accompagnée d'un Grave blanc bien sec ou d'un Bourgogne Aligoté.

David

## Agenda

Notez dans vos agendas 2005 les dates des prochaines manifestations :

- Samedi 15 janvier, BVH vous offre la traditionnelle galette des rois.
- Samedi 19 mars, Assemblée générale de notre association



## Hautil Pratique

### Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Av. du Général Gallieni (direction de la Gare).

Horaires d'ouverture :

les samedi, dimanche et lundi  
du 1er avril au 30 septembre, 9h-12h30 et 14-19h  
du 1er octobre au 31 mars, 9h30-12h30 et 14-17h

le vendredi  
du 1er avril au 30 septembre, 14-19h  
du 1er octobre au 31 mars, 14-17h

accepte les verres, plastiques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon et petits gravats.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée avec photo d'identité obligatoire.

### Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Daniel Biget, Gilles Billotte, Michael Close, Vincent Di Sanzo, Lionel Fréjaville, Pierre Grand, David Sellen

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

## Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc..),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,..),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de l'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : [planitre@hautil.org](mailto:planitre@hautil.org)

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



### BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 2005

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine  
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : ..... Prénom épouse: .....

Adresse: ..... Prénom époux : .....

.....  
.....

Tél : ..... Email : .....

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 18€
- Individuel, 11€